



**Déclaration de l'association M.A.R.N.E
à la commission de suivi du site TERZEO
du 11 septembre 2020**

Le projet TERZEO est aujourd'hui le résultat des choix de la société amendés par tous les acteurs qui ont permis depuis 4 ans des avancées positives. Ces acteurs sont en particulier : la population, les élus du territoire, les associations, l'agence des espaces verts, le CNPN etc..

La société TERZEO a fait le choix d'intégrer dans ses études le rapport de l'hydrogéologue De Reyniès réalisé en 1993. Elle a ignoré le rapport Barat et l'étude Archambault réalisés en 2010, plus complets et contraignants. Elle a évité ainsi la question de la faisabilité d'un stockage de déchets dangereux sur un site sensible dont les ressources en eau sont vulnérables au sens de l'annexe II de l'arrêté du 30 décembre 2002. Elle a fait le choix d'implanter à posteriori des piézomètres supplémentaires qui seront utiles pour des contrôles ultérieurs mais d'aucune utilité pour les études préalables nécessaires.

La société TERZEO a fait le choix de prendre en charge la dépollution du sarcophage et des eaux souterraines, sans produire d'étude hydrogéologique de la nappe et de la pollution jusqu'aux captages. L'ETAT a fait les choix de ne pas prendre en compte dès 2007 cette situation à haut risque et de ne pas agir contre le propriétaire des déchets.

La société TERZEO a fait le choix de compenser in situ les impacts des travaux sur les espèces. La seule restauration du sud du site ne peut compenser l'impact des travaux qui supprimeront la quasi-totalité des habitats d'espèces du sud et du nord. La société TERZEO pouvait compenser par une opération extérieure de proximité équivalente en biodiversité. D'ores et déjà Les observations 2020 de la LPO et du CETTIA sur le site montrent une baisse de la présence d'espèces à fort enjeu de conservation sur le site.

L'association M.A.R.N.E comme elle le fait depuis l'origine et dans ses recours actuels, travaille et travaillera sur les risques que fait courir l'installation à l'environnement.